

Votre expérience est un atout

Faites la reconnaître



MFR Doulaincourt

Accompagnement proposé

- Information sur la démarche de validation des acquis
- Aide à la réalisation des démarches
- Aide à la compréhension du dossier (livret 2)
- Aide à la rédaction du dossier
- Entraînement à l'entretien avec le jury



Durée, organisation

24h d'accompagnement répartis sur 6 à 12 mois :

- 1h de positionnement
- 18h de compréhension, explicitation et rédaction du livret 2
- 5h de préparation orale
- RDV individuel d'une durée 1h à 2h

Tarif

Nous consulter

Exemples de VAE dans le secteur des SAP

- DE Accompagnant Educatif et Social (pour les métiers d'aide à domicile, assistant de vie scolaire, AMP)
- CAP Petite Enfance
- DE Auxiliaire de Puériculture
- ...



Intérêts de la VAE

- Faire reconnaître vos compétences sur le marché du travail par le diplôme
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi
- Favoriser sa mobilité professionnelle
- Anticiper une reconversion professionnelle

Accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience



Dans le secteur des Services Aux Personnes

12 Rue Toupot de Beveaux

52270 DOULAINCOURT

Tél: 03.25.94.62.25 / Fax: 03.25.94.37.41

www.mfr-doulaincourt.com

Public concerné

Toute personne, salarié(e) ou non quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation ayant acquis une expérience professionnelle dans le champ du diplôme visé

Les objectifs

Valider son expérience professionnelle et ses compétences par l'obtention d'un diplôme sans reprendre une formation.

Financement

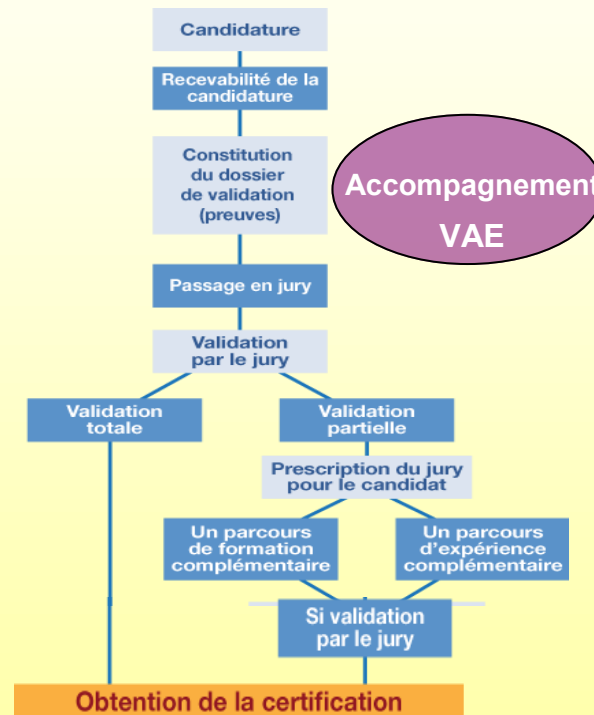
Prise en charge de l'accompagnement possible au titre de la formation professionnelle continue :

- Compte Personnel de Formation
- Plan de Formation de l'entreprise
- Congé VAE
- Pôle Emploi
- Région



Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE (décret du 24 avril 2002) est une voie d'obtention en totalité ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat sur la base d'une expérience salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat, d'une durée minimum de 1 à 3 ans (selon diplôme visé) en continu ou en discontinu.



La validation totale ou partielle est prononcée par un jury composé d'enseignants et de professionnels au vu d'un dossier constitué par le candidat et à l'issue d'un entretien.

Vous souhaitez en savoir +

Contactez ...



Christine BESANÇON

Référente VAE

03.25.94.62.25

mfr.doulaincourt@mfr.asso.fr